**FICHE 2.2.6**

**SE DOTER DES MOYENS ADAPTES D’OBSERVATION ET DE SUIVI**   
**DU PEUPLEMENT DES QUARTIERS DU CONTRAT DE VILLE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 2**  **Axe 2** | **Enjeu : Mieux connaître le peuplement des quartiers prioritaires et ses évolutions** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | * Si la stratégie de peuplement est bien posée avec des partenariats engagés, des objectifs clairs et une architecture globale d’outils d’observation et de gestion concrète, les acteurs de terrain font remonter des problématiques qui demandent un approfondissement de la réflexion sur les pratiques d’attribution au plus près du terrain * Mais, il y aurait également nécessité de passer à une seconde étape plus connectée aux pratiques concrètes d’attribution et aux réalités de l’ambiance des quartiers évaluée « au fil de l’eau » pour faire face plus rapidement aux évolutions constatées, dans une articulation bailleurs, collectivités, acteurs sociaux. * Si les outils d’observation existent, certaines études plus fines apparaissent manquer, notamment autour de la question des flux et de la mobilité résidentielle. * Dans le même esprit, on pourrait envisager que certains quartiers particulièrement sensibles puissent expérimenter des outils de connaissance et de suivi des populations à l’îlot à partir de l’observatoire de l’occupation sociale, en vue d’attributions plus fines. |
| **Objectifs et dynamiques** | * Compléter et affiner les données, à l’échelle la plus fine des quartiers prioritaires (îlot /immeuble) :   + Flux entrants / Flux sortants ;   + Analyse des attributions. * Articuler l’observation statistique avec la connaissance des acteurs de terrain et la perception des habitants. * Mobiliser ces outils pour nourrir les réflexions des instances de travail et l’évaluation générale du Contrat de ville. |
| **Réalisations attendues** | * Modification de l’échelle d’analyse spatiale des demandes de logements sociaux, de l’occupation du parc social (OPS) et des attributions ; * Elargissement du champ de couverture de l’enquête OPS auprès des bailleurs non couverts (SEM), consolidation des données sur l’OPS jugées peu fiables, modification de l’échelle d’analyse spatiale et rythme d’actualisation accru (2 ans) pour définir les objectifs d’attribution de l’accord collectif intercommunal ; * Réalisation d’une enquête sur la mobilité résidentielle des habitants sortant des quartiers prioritaires ; * Interprétation collective des données produites dans le cadre des instances de pilotage de la politique de la ville et de l’habitat de Tour(s)plus. |
| **Effets attendus** | * Meilleure connaissance des secteurs d’habitat social les plus fragilisés au sein des quartiers du contrat de ville et identification de secteurs fragilisés hors politique de la ville ; * Impact accru sur la mixité sociale dans les quartiers des attributions réalisées au titre de l’accord collectif ; * Meilleure connaissance des motifs de départ et des attentes des ménages sortant des quartiers pour une meilleure adéquation des opérations de restructuration ou de construction dans les quartiers ou à proximité. |
| **Echelle Territoriale** | * Agglomération, ville, quartiers. |
| **Animateur** | * Agence d’urbanisme / Tour(s)plus. |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | * Services de l’Etat, USH Centre, @fidem, bailleurs sociaux, villes.   Dispositifs mobilisables :   * Fichier partagé de la demande ; * Fichier des attributions ; * Observatoire de l’occupation du parc social ; * Accord collectif intercommunal. |
| **Financements mobilisables** | * Droit commun (PLH de Tour(s)plus et gestion du parc social par les bailleurs sociaux). |
| **Calendrier** | * 2015-2020. |
| **indicateurs de réalisation** | * Mise en place des outils d’observation cités ci-avant (cf. bilan à mi-parcours du CDV en 2017). |
| **Indicateurs d’effets** | * Evolution de l’indicateur de fragilité socio-locative (ACI) dans les quartiers prioritaires et le reste de l’agglomération ; * Evolution des indicateurs socio-économiques diffusés par l’Insee à l’échelle des quartiers prioritaires et de l’agglomération. |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | * Fiche 2.1.1. * fiche 2.2.1/2.2.2/2.2.3/2.2.4/2.2.5 |